

du trône, qui suivent immédiatement, celui auquel je viens de faire allusion, vu que ces paragraphes annoncent virtuellement que la politique de l'administration actuelle est la continuation de la politique de l'administration libérale qui l'a précédée. Tant que le gouvernement actuel continuera à se conduire ainsi, il se trouvera dans la voie droite. L'expérience qu'il a acquise—pour me servir d'une maxime énoncée durant les élections de l'année dernière—l'engage à appliquer cette maxime qui est—“de ne pas toucher à ce qui semble suffisamment bien”.

On se rappelle que, l'année dernière, un bill pour la nomination d'une commission du tarif fut présenté dans le Sénat. Or, je remarque que le discours du trône qui est maintenant devant nous ne fait aucune allusion à ce sujet, et cette lacune s'explique, sans doute, par le fait que nos gouvernants actuels ont constaté que les choses marchaient si bien qu'aucun changement dans le tarif n'était requis. Ce fait seul justifie amplement l'attitude prise par le Sénat, l'année dernière, sur ce sujet.

Cette description de la prospérité que nous fait le discours du trône rappelle aux plus anciens membres du Sénat le sombre tableau qui frappait les regards de l'honorable leader de la gauche, en 1897. Lorsque le bill du tarif fut présenté cette année-là, sir Charles Tupper exprima l'opinion que les modifications du tarif proposées alors auraient pour effet de ruiner le pays, et particulièrement l'industrie manufacturière du Canada, et, aujourd'hui, les successeurs de sir Charles Tupper félicitent le pays des heureux résultats produits par l'application de ce même tarif qui devait, en 1897, ruiner le pays.

Pour ce qui regarde l'immigration au Canada, le Gouvernement actuel a été assez sage pour continuer la politique de son prédécesseur; mais il y a un point sur lequel on n'a pas donné une attention suffisante. Dans les États-Unis, l'ouverture du Minnesota, du Dakota, du Nebraska et d'autres états de l'Ouest américain a été faite par les compagnies de chemins de fer. Le gouvernement américain n'a fourni aucune subvention en argent pour l'ouverture et la colonisation de ces états. Mais il accorda des subventions en terres aux compagnies

de chemins de fer, et celles-ci, pour rendre leurs terres profitables, furent leurs propres agents d'immigration. En Canada, au contraire, le Gouvernement a dépensé des millions de piastres pour construire des chemins de fer et les compagnies de chemins de fer ont attendu que cet argent fût voté et dépensé pour augmenter le prix de leurs terres et attirer ensuite les immigrants sur celles-ci. Je considère cette méthode comme défectueuse. Notre gouvernement a assisté nos compagnies de chemins de fer dans une plus grande mesure que tout autre gouvernement du monde et il n'a pas insisté auprès des compagnies de chemins de fer pour les engager à participer, comme elles auraient dû le faire, au développement du pays.

Quant à l'accord commercial conclu avec les Indes Occidentales, j'espère que cet accord sera avantageux, et il le sera, je n'en ai aucun doute. Tout arrangement de nature à affranchir le commerce entre le Canada et tout autre pays doit être nécessairement bon. Je ferai, toutefois, remarquer que, si vous ne comprenez pas dans cet accord la Jamaïque, le reste des Antilles britanniques possède une bien faible population. Tout en félicitant le Gouvernement actuel d'avoir été capable de conclure un accord commercial avec les Indes Occidentales anglaises, je ne puis m'empêcher de regretter que les mêmes raisons qui l'ont porté à développer notre commerce avec les Antilles anglaises, n'aient su l'influencer pareillement lorsque ses membres—alors qu'ils étaient dans l'opposition—ont discuté la question d'établir des relations commerciales plus libres et plus étroites avec une contrée voisine dont la population est de cent millions d'âmes.

La population est de cent millions d'âmes.

Pour ce qui concerne la question navale, il sera toujours temps d'en discuter les détails lorsque les documents qui s'y rapportent seront déposés devant nous, si, toutefois, il en existe pour le Parlement. Quand j'ai parcouru la première fois le discours de Son Altesse Royale, et lu le paragraphe concernant la politique navale, il m'a semblé que les termes de ce paragraphe—et l'honorable ministre dirigeant voudra bien croire que je ne fais pas particulièrement allusion à lui-même, parce que je ne sup-

L'hon. M. POWER.